DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES

FICHE 3

RTA ORGANISATION DE LA GESTION DU REFERENTIEL DES TIERS SOUS CHORUS

FONCTIONS REGIONALES DE SUPERVISION DES TIERS (FRST)

La gestion du référentiel des tiers de Chorus est partagée entre les ministères et la DGFiP.

L'activité dévolue à la DGFiP consiste, pour l'essentiel, à contrôler et valider les relevés d'identité bancaire des tiers créanciers de l'Etat (fournisseurs, agents de l'Etat, etc.), soit 300 000 validations par an.

Cette mission est assurée par trois catégories de services : la cellule nationale de supervision des tiers placée auprès de la DRFIP de Paris, la cellule interrégionale de supervision des tiers au sein de l'ESI d'Orléans rattachée à la DISI Paris-Normandie et les DRFIP et ex DRFIP de métropole continentale qui assument les fonctions régionales de supervision de tiers (FRST).

L'organisation de cette activité, adoptée en 2009 à l'occasion du déploiement de Chorus, n'est pas pleinement satisfaisante. Elle est caractérisée par une dispersion des moyens sur le réseau FRST avec des unités de taille très modeste (au plus 2 ETP hors Ile-de-France) pouvant engendrer des difficultés pour assurer la continuité de service et la permanence de l'expertise requise. En outre, les besoins ne sont plus les mêmes, la base de tiers ayant acquis une maturité certaine. Elle n'est enfin pas optimale en termes de sécurisation de la gestion des RIB alors même que les besoins de professionnalisation augmentent dans un environnement de plus en plus exposé aux risques.

Une réflexion est donc en cours pour :
- renforcer la capacité d'expertise des services en charge de cette activité ;
- faciliter la continuité de service ;
- renforcer la prévention des fraudes.

Tout en confirmant la participation de la CIST d'Orléans à l'activité de supervision des tiers, il est proposé la constitution d'une unité nationale de supervision des tiers par redéploiement des emplois actuellement implantés au niveau régional. Un regroupement de l'activité sur une DDFIP non chef-lieu de région à horizon 2017 est privilégié.

---o0o---